

Le 8 décembre 2020

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du budget tenue par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil le 8 décembre 2020 à 19 h, sans la présence du public, et ce, conformément à l'arrêté numéro 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020 concernant l'ordonnance des mesures visant à protéger la santé de la population dans la situation de pandémie de la COVID-19.

**PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE**

- Monsieur Michel Bourdeau, maire
  
- Madame Nathalie Perreault, conseillère
- Monsieur Julien Leclerc, conseiller
- Monsieur Jean-Pierre Brazeau, conseiller
- Madame Audrey Dépault, conseillère
- Monsieur Jimmy Robert, conseiller
- Monsieur Yves de Repentigny, conseiller

**AUSSI PRÉSENTS PAR VOIE DE VISIOCONFÉRENCE**

- Monsieur Ron Kelley, directeur général et secrétaire-trésorier
- Madame Lily Ducharme, directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et greffière

\*\*\*\*\*

**2020-12-142 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves de Repentigny  
et RÉSOLU

DE PROCÉDER à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 décembre 2020 à 19 h.

ADOPTÉE

**2. MOT DU MAIRE**

**2020-12-143 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par monsieur Julien Leclerc  
et RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du budget du conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil du 8 décembre 2020 soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

1	Ouverture de la séance
2	Mot du maire
3	Adoption de l'ordre du jour
4	Adoption du budget 2021
5	Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
6	Période de questions portant exclusivement sur le budget ou le programme triennal
7	Levée de la séance

ADOPTÉE

Le 8 décembre 2020

**2020-12-144 4. ADOPTION DU BUDGET 2021**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le budget pour le prochain exercice financier en y prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Il est PROPOSÉ par monsieur Jimmy Robert  
et RÉSOLU

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 se détaillant comme suit :

**REVENUS 2021**

Taxes sur la valeur foncière	1 610 126 \$
Taxes sur une autre base	1 003 527 \$
Autres revenus	270 528 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>2 884 181 \$</b>

**DÉPENSES 2021**

Administration générale	823 767 \$
Sécurité publique	499 258 \$
Transport	344 158 \$
Hygiène du milieu	926 774 \$
Santé et bien-être	11 546 \$
Aménagement et urbanisme	104 329 \$
Loisirs et culture	263 264 \$
Financement et réserve affectée	- 88 915 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>2 884 181 \$</b>

DE DISTRIBUER un document explicatif du budget à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

**2020-12-145 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023**

CONSIDÉRANT QUE selon l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers subséquents;

Il est PROPOSÉ par madame Nathalie Perreault  
et RÉSOLU

QUE le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023 totalisant un montant de l'ordre d'un million trente-six mille dollars (1 036 000 \$) soit et il est, par les présentes, adopté comme suit :

TITRE DU PROJET	2021	2022	2023	TOTAL
<b>Programme de la TECQ</b>				
Renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts			891 000 \$	891 000 \$

Le 8 décembre 2020

Stationnement Parc Donat-Bouthillier	30 000 \$			30 000 \$
Équipement - Jeux extérieurs Parc municipal		20 000 \$		20 000 \$
Conversion de luminaires de rues au DEL	50 000 \$			50 000 \$
Évaluation et mise aux normes des bâtiments municipaux	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$	45 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>95 000 \$</b>	<b>35 000 \$</b>	<b>906 000 \$</b>	<b>1 036 000 \$</b>

ADOPTÉE

**6. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT EXCLUSIVEMENT SUR LE BUDGET OU LE PROGRAMME TRIENNAL**

**2020-12-146 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Brazeau  
et RÉSOLU

DE LEVER la séance extraordinaire du budget du 8 décembre 2020 à 19 h 6.

ADOPTÉE

**MUNICIPALITÉ DE TERRASSE-VAUDREUIL**

---

Michel Bourdeau  
Maire

---

Lily Ducharme  
Greffière